

Nouveau règlement pour les amendes

Mr Amende A : Matt - Mr Amende B et C : à définir

1€ d'amende sera inscrit si un joueur :

- Arrive en retard à la convocation.
- Fume une clope, 1 heure avant le match.
- Dont le portable sonne ou est utilisé 1 heure avant le match ou pendant la présence des joueurs dans les vestiaires.
- Oublie un accessoire footballistique avant/après le match (short, chaussettes, t-shirt, etc...).
- N'as pas la tenue officielle (short ou chaussettes).
- Ne remet pas son maillot à l'endroit après un match.
- N'est pas apte à jouer (Mr Amende décidera au moment de l'arrivée des joueurs s'il lui reste de l'alcool dans le corps, un test d'alcoolémie sera effectué aléatoirement au bon vouloir de Mr Amende).
- Rempporte un carton jaune lors d'un match.
- Est absent à un match (ou est en retard à un RDV) sans avoir prévenu le coach.
- Apparaît sur une photo dans un journal.

2€ d'amende seront inscrits si un joueur :

- Reçoit deux cartons jaunes lors d'un même match.
- Reçoit un carton rouge lors d'un match.
- Oublie une paire d'accessoire footballistique avant/après le match (paire de chaussettes, paire de chaussures, paire de protèges tibias, etc...).
- Oublie d'enlever dans la salle ses bouteilles ou canettes amenées.
- Ne fait pas sa vaisselle (verre, récipient, couverts, etc...) après utilisation.
- Ne rend pas la clé de la salle (délai 7 jours).
- Responsable de la salle (celui qui prend la clé) ne veille pas à l'enlèvement dans le container plastique des verres, bouteilles et autres emballages.

Le reste des amendes sera décidé au bon vouloir de Mr Amende.

Le premier dimanche de chaque mois, la collecte des amendes sera effectuée et le paiement de ces dernières est obligatoire.